

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE - MER

CENTRE D'ADIOPODOUME

Section Sciences Humaines

Essai d'appréciation des effets des opérations de
développement à partir de l'étude d'un groupe de
budgets familiaux

(Sous-Préfecture de Béoumi - Département du Centre)
(Côte d'Ivoire)

Jean MICHOTTE

Juin 1967

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
Introduction	1
 <u>Première partie</u>	
<u>ANALYSE DE LA STRUCTURE DES RECETTES MONÉTAIRES</u>	6
I - Présentation générale des rentrées monétaires	6
II - Importance et structure des recettes mensuelles	11
III - Montant des recettes et taille des UB	13
 <u>Deuxième partie</u>	
<u>ANALYSE DE LA STRUCTURE DES DÉPENSES MONÉTAIRES</u>	
I - Présentation générale des dépenses monétaires	21
II - Etude du contenu des différentes catégories de dépenses	22
III - Volume et structure mensuelle des dépenses	33
IV - Montant des dépenses et taille des UB	35
 <u>Troisième partie</u>	
<u>ETUDE COMPARATIVE DES RECETTES ET DES DÉPENSES</u>	
I - Essai d'appréciation de l'épargne et de la déthésaurisation	41
II - Balance des entrées et des sorties selon le cycle d'observation	44
 <u>Quatrième partie</u>	
Annexes à l'étude des recettes et des dépenses monétaires	48

I N T R O D U C T I O N

Cette étude prolonge l'enquête qui a été effectuée sur les transformations du milieu rural suscitées par certaines opérations de développement et par l'animation rurale dans la Sous-Préfecture de Béoumi (1). En effet, après avoir montré dans une première démarche quels étaient les résultats enregistrés au niveau de la structure de l'exploitation agricole et de la production, il a paru nécessaire dans une seconde étape de tenter d'appréhender les incidences des actions entreprises sur le budget familial du paysan Kodé.

Le problème ainsi posé conduit nécessairement à mesurer l'impact des cultures nouvelles sur les recettes monétaires du paysan et à rechercher l'utilisation qui en a été faite.

LA METHODE D'ENQUETE

Compte tenu du temps et des moyens disponibles, trois questions se posaient:

- Le choix du village
- La détermination de la période d'observation
- La constitution d'un échantillon représentatif.

(1) cf J. MICHOTTE : Etude d'une expérience d'animation rurale en Côte d'Ivoire - Département du Centre, Sous-Préfecture de Béoumi. ORSTOM - mars 1967.

1)- LE CHOIX DU VILLAGE

Le village d'Assengou a été retenu en fonction des critères suivants:

La localisation sur la route de Bouaké, à sept kilomètres de Béoumi et la proximité de villages importants tels que Belakro, Afotobo, Golikro et du centre d'activités rurales du Service Civique à Houphouët-Kro.

L'importance des surfaces consacrées au coton : il fallait que les ventes de coton par le village choisi soient supérieures à 500.000 fr et que celui-ci soit situé dans un secteur où la production cotonnière est assez conséquente. Ce problème était très délicat à résoudre d'autant plus qu'il n'était pas possible de prévoir à l'avance quels seraient les rendements étant donné que la CFDT effectue deux tournées d'achat à un mois d'intervalle environ et que, par voie de conséquence, les chiffres définitifs de la production ne peuvent être connus que deux mois après le début de la commercialisation.

L'époque de la commercialisation du coton: compte tenu de l'étalement de la commercialisation du coton par la CFDT de la fin du mois décembre à la mi-mars, il était indispensable de choisir un village où le premier tour d'achat se situerait au début du mois de janvier, c'est-à-dire, au moment où les transactions monétaires commencent à prendre de l'ampleur sous l'effet conjugué de la vente du café et du coton.

Sa position privilégiée qui est le résultat non seulement de sa rente de position sur l'axe commercial Béoumi-Bouaké mais aussi de l'intensité de l'action conduite au cours de ces dernières années par les organismes techniques, l'animation rurale et les volontaires du progrès français et de l'effet de démonstration provoqué par la présence du Centre d'activités rurales du Service civique sur une partie de son territoire.

2)- LE CYCLE D'OBSERVATION

Il s'étale sur trois mois et recouvre la période de commercialisation de coton et du café durant laquelle les paysans réalisent la majeure partie de leurs rentrées monétaires et sont l'objet de sollicitations diverses.

Il a été subdivisé en trois phases:

- La première débute le 10 janvier avec le premier tour d'achat du coton et s'achève le 10 février.
- La seconde commence le 11 février, date du second passage de la CFDT et prend fin le 10 mars.
- La troisième correspond à la fin de la commercialisation c'est-à-dire du 12 mars au 12 avril.

3)- LA CONSTITUTION DE L'ECHANTILLON

Elle repose sur deux éléments:

- D'une part, la population du village observé à partir de laquelle une évaluation de nombre d'unités budgétaires a été tentée.

- D'autre part le nombre de planteurs de coton recensés par la CFDT et contrôlés lors de la commercialisation.

a) L'estimation du nombre d'unités budgétaires

L'étude de l'exploitation-type a montré que celle-ci avait en moyenne six résidents (1). Dans l'organisation patrilinéaire des Kodé, la famille **nucléaire** s'identifiant généralement à l'exploitation agricole (2), le rapport de la population (P) sur le nombre

(1) cf Etude d'une expérience d'anàimation rurale en C.I. - Département du Centre - Sous-Préfecture de Bécoumi - Op. cit.

(2) Ce jugement se nuance si on tient compte des prestations de travail dans le cadre d'alliances matrimoniales.

de résidents (r) permet de dégager un ordre de grandeur en ce qui concerne les unités budgétaires.

Dans le cas du village d'Assengou, le résultat est le suivant:

$$\frac{P}{r} = \frac{1500}{6} = 250 \text{ unités budgétaires (1)}$$

b) Le choix des unités observées

En raison, d'une part, du cycle d'observation retenu et des difficultés pratiques de ce type d'enquête lorsqu'il porte sur un nombre trop important d'individus dans un même village; d'autre part, de la nécessité de prendre en considération des unités budgétaires qui ont tiré des ressources monétaires de la vente du coton, un sondage au dixième a été effectué en se fondant sur la liste des planteurs de coton.

Cette démarche se justifie par le fait que l'objectif de cette étude n'est pas de procéder à une estimation des ressources et des dépenses monétaires au niveau du village mais d'analyser les caractéristiques de structure d'un groupe de budgets et de rechercher quels ont été les effets des innovations proposées sur la formation et l'utilisation des revenus c'est-à-dire sur le comportement des paysans.

+

+

(1) D'après le comptage de la population lors de la campagne d'éradication de la variole 1962-1965, Assengou aurait 1.456 habitants.

+
+ +

Trois points seront successivement abordés au cours des développements qui vont suivre :

- I - L'analyse de la structure des recettes monétaires
- II - L'analyse de la structure des dépenses monétaires
- III - L'étude comparative des recettes et des dépenses

(Présentation de quelques documents annexes aux problèmes précédemment évoqués).

+
+ +

Première partie

ANALYSE DE LA STRUCTURE DES RECETTES MONÉTAIRES

Au cours des trois mois d'observation, les rentrées monétaires ont été de 686.647 francs CFA pour les 25 unités budgétaires soit un revenu moyen par UB de 27.466 francs et par tête de 3.595 francs.

I - PRESENTATION GENERALE DES RENTREES MONÉTAIRES

Celles-ci ont été classées en sept grandes rubriques selon leur origine :

- 1) L'agriculture industrielle
- 2) L'agriculture traditionnelle et les produits dérivés
- 3) La chasse et la cueillette
- 4) L'élevage
- 5) La médecine et les consultations indigènes
- 6) Le commerce du vin et de la bière
- 7) Les transferts et les recouvrements de créances.

Tableau I - Présentation des ressources monétaires
selon l'origine

Nature des activités	Montant (en CFA)	Part relative en %
<u>1. Agriculture industrielle</u>		
Coton	444.602	64,8
Café	46.850	6,8
Tabac	675	0,1
TOTAL	492.127	71,7
<u>2. Agriculture traditionnelle et produits dérivés</u>		
Vin de palme	21.765	3,2
Huile de palme	16.270	2,5
Ouré-Ouré	14.200	2,0
Igname	10.990	1,6
Condiments	7.450	1,1
Noix de Palme	4.505	0,6
Banane	2.575	0,4
Maïs	2.400	0,3
Manioc	675	0,1
TOTAL	80.830	11,8
<u>3. Transferts et recouvrement de créances</u>	57.200	8,3
<u>4. Médecine et consultations indigènes</u>	27.100	4,0
<u>5. Commerce du vin et de la bière</u>	12.620	1,8
<u>6. Chasse et cueillette</u>	9.770	1,4
<u>7. Elevage</u>	7.000	1,0
TOTAL	686.647	100,0

1)- Il ressort de ce tableau que la majeure partie des ressources monétaires des UB observées provient du coton. Cela est du au fait que la production caféière a été mauvaise durant la campagne 1966-1967. En se fondant sur les superficies consacrées au café, la perte peut être évaluée approximativement à 547.000 francs CFA.

Tableau II - Evaluation de la perte due à la mauvaise production caféière

Eléments de calcul	Valeur théorique de la production (4) (3 x 2 x 1)
Nombre d'hectares de café: 26,31 (1)	
Rendement théorique à l'hectare: 250 Kgs (2)	594.000 (4)
Prix d'achat du kilogramme de la précédente campagne: 90 fr. (3)	Ventes de café au cours de la campagne 46.850 (5)
Perte nette (4 - 5)	547.150

Cette observation met en relief, le rôle de plus en plus important que tient le coton:

- d'une part, dans l'accroissement des recettes monétaires des paysans
- d'autre part, en tant que relais de la production caféière qui est très fluctuante d'une année à l'autre.

2)- L'agriculture traditionnelle offre au paysan 12% de ses ressources durant cette période. Les produits du palmier, en particulier, le vin de palme et l'huile de palme dominant largement. Ils sont suivis du ouré-ouré, de l'igname et des condiments. L'apport du maïs, de la banane plantain et des autres produits est infime.

Il convient d'insister sur trois points :

a) Tout d'abord, sur la place que tiennent les produits du palmier dans la formation des revenus du paysan Kode. Cet aspect monétaire du problème permet de mieux saisir les difficultés que les services techniques rencontrent dans la propagande en faveur du regroupement des terres lorsque cette opération nécessite la suppression des palmiers pour des raisons de technique culturale (assolement, culture attelée).

b) En second lieu, sur la faiblesse de la commercialisation de l'igname durant cette période. Ce phénomène est du parfois à la modicité de la production qui oblige le paysan à en conserver l'intégralité pour sa consommation et ses semences. Cependant une investigation plus poussée montre que ce comportement traduit une certaine rationalité économique que l'on refuse souvent au monde rural. Le paysan en effet, répugne à vendre l'igname sitôt après la récolte pour les raisons suivantes :

- Il préfère attendre d'avoir achevé le bouturage de son nouveau champ au mois d'avril-mai et d'avoir commencé la récolte des cultures du premier cycle telles que le ouré-ouré et l'arachide (motif de précaution).

- La retention des stocks obéit aussi à un motif de spéculation. Au mois de juin-juillet, les réserves étant moins importantes et la demande plus élastique, les cours sont nécessairement plus favorables aux paysans. Il est courant de voir des villageois acheter de l'igname en janvier-février et le stocker pour pouvoir le revendre plus tard à un prix rémunérateur.

D'après une estimation effectuée sur la base des surfaces occupées par l'igname dans l'échantillon, il semble que, sur un plan global, ce soit le motif de précaution qui l'emporte car cette année la production serait plutôt déficitaire par rapport aux besoins.

A partir de la connaissance des surfaces cultivées, de l'évaluation de la consommation, des quantités nécessaires pour les semences et des pertes, il est possible d'apprécier l'importance du déficit.

Tableau III - Détermination approximative du déficit de la production d'igname

Eléments de calcul	Production (en tonnes)
Nombre d'hectares : 15,64 (1)	153
Rendement à l'hecta.: 9,8	

<u>A déduire</u>	
Perte : 20% (2)	30,6
Semences : 2 tonnes à l'hectare	31,3
Production disponible (1) - (2)	91,1
Consommation journalière: 1465 grammes (3)	99,0
Déficit : (2) - (3)	- 7,9

Ce rapide calcul montre que le groupe ne dégagera pas de surplus pour la vente et qu'il sera contraint de s'adresser à l'extérieur pour satisfaire ses besoins. On peut affirmer que l'igname ne contribuera que faiblement à la formation du revenu monétaire même si certains paysans décident de réduire leur consommation en vue de la commercialisation.

c) En troisième lieu, sur l'appoint non négligeable que constitue la vente du ouré-ouré et des condiments. Cette recette présente un caractère original car elle résulte d'une activité purement féminine. Elle est habituellement sous-évaluée car les femmes ne déclarent que le bénéfice réalisé. Pour avoir une idée des sommes perçues, il est indispensable d'y ajouter les achats effectués au marché grâce à la commercialisation de ces produits.

II - IMPORTANCE ET STRUCTURE DES RECETTES MENSUELLES

Une analyse détaillée des recettes au cours des **trois cycles** d'observation permet de mettre l'accent sur leur importance dans le temps et sur leur nature.

1)- Les rentrées monétaires globales ont été de 686.647 francs CFA mais leur volume décroît dans de fortes proportions d'un mois à l'autre.

Tableau IV - Répartition mensuelle des recettes

Période	Montant en CFA	Part relative en %
10/1-10/2	423.775	62,0
11/2-11/3	192.632	28,0
12/3-12/4	70.240	10,0

Ce tableau montre que plus de la moitié des revenus est réalisée au cours du mois de janvier et que les recettes diminuent de 220% entre le premier et le second cycle d'observation et de 270% entre le second et le troisième.

2) L'étude de leur composition selon le mois aide à mieux expliquer ces fluctuations .

Tableau V - Structure mensuelle des recettes
(en %)

Nature	1	2	3	(1 + 2 + 3)
Agriculture industrielle	78,1	83,7	-	71,7
Agriculture traditionnelle	15,2	5,0	10,0	11,8
Médecine et consultations indig.	2,5	6,3	6,3	4,0
Transferts et recouvrement de créances	2,4	1,9	61,8	8,3
Commerce de vin et de la bière	0,3	2,5	9,0	1,8
Elevage	0,7	0,4	4,8	1,0
Chasse et cueillette	0,8	0,2	8,1	1,4
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0
Montant des recettes (en CFA)	423.775	192.632	70.240	686.647

a) Il ressort de ce tableau que les rentrées monétaires des deux premier mois proviennent essentiellement de la vente du coton et du café, puisque celle-ci représente respectivement 78,1% et 83,7% du total.

L'agriculture traditionnelle occupe le second rang au cours du premiers mois avec 16% des recettes imputables à la vente des condiments (4,7%) et des produits du palmier (vin de palme 3,4%; huile de palme 3,9%). En revanche, elle ne vient qu'au troisième rang durant le second mois à cause de la raréfaction des produits ci-dessus mentionnés,

Les transferts composés principalement de dons des visiteurs des apports des jeunes revenus de Basse-Côte; les recouvrements de créances, la médecine et les consultations indigènes, le commerce du vin et de la bière et l'élevage ne contribuent que faiblement à la formation des revenus durant les deux premiers mois.

b) La structure des recettes du troisième mois est fondamentalement différente de celle des précédents. On note en effet, l'absence de recettes provenant de l'agriculture industrielle et la prédominance du poste "transferts" qui, à lui seul, représente 61,8% de l'ensemble. C'est là une conséquence du retour au village des jeunes qui étaient partis travailler dans les plantations de la Basse-Côte. Leur contribution est de l'ordre de 50%, le solde étant constitué par les envois de fonds de parents de Basse-Côte (7,1%) et les dons des visiteurs (4,0%). Les recouvrements de créances sont quasiment nuls. Au cours de cette période, les activités de cueillette et, en particulier, la chasse à l'occasion des premiers feux de brousse offrent des recettes d'appoint non négligeables au paysan.

III - MONTANT DES RECETTES ET TAILLE DES U.B.

La répartition des revenus globaux par ordre d'importance et leur comparaison avec le nombre de résidents et le nombre d'actifs montre qu'il n'existe aucune corrélation entre ces divers éléments. Ceci est dû au fait que, durant la période d'observation, les recettes proviennent essentiellement du coton dont la culture est faiblement liée à la force de travail disponible en période de démarrage par méfiance ou par manque d'expérience des intéressés.

En effet, la plupart des paysans ne se hasardent guère à cultiver plus de 0,50 hectares la première année même s'ils disposent d'un nombre d'actifs suffisants pour en faire davantage. Par ailleurs, les rendements obtenus influencent considérablement d'une année à l'autre la part que tient le coton dans l'exploitation agricole de même que la production caféière escomptée.

Tableau VI - Revenu moyen par résident et par actif selon la classe de revenus.

Classe de revenus	Nombre d'U.B.	Montant des recettes en CFA	Nombre de résidents	Revenu par résident en CFA	Nombre d'actifs	Revenu par actif en CFA
< 10.000	1	3.390	6	565	4	847
10.000-20.000	10	170.455	82	2.079	45	3.788
20.000-30.000	5	114.825	31	3.704	19	6.043
30.000-40.000	6	204.807	45	4.551	30	6.827
40.000-50.000	2	91.528	16	5.720	9	10.170
> 50.000	1	101.642	11	9.240	7	14.520
TOTAL	25	686.647	191	3.595	114	6.232

L'incidence des ventes de coton sur le montant des revenus apparaît nettement dans le tableau (B). On observe que dix U.B. sur 25 ont une recette moyenne de 17.040 francs qui correspond approximativement à la vente moyenne de coton pour l'ensemble de l'échantillon (tableau VII).

Tableau VII - Répartition des UB selon l'importance des revenus tirés du coton

Tranche de revenus (en CFA)	Nombre d'UB.
< 10.000	4
10 à 20.000	13
20 à 30.000	5
30 à 40.000	1
> 50.000	2
TOTAL	25

Tableau VIII - Recette mensuelle moyenne par UB et par résident selon l'origine

ACTIVITES	1		2		3		1 + 2 + 3	
	UB	Résident	UB	Résident	UB	Résident	UB	Résident
Agriculture industrielle	13.229	1.731	6.455	845	-	-	19.685	2.576
Agriculture traditionnelle	2.577	337	361	47	252	33	3.190	417
Médecine et consultations indigènes	420	55	488	64	176	23	1.084	142
Transferts et recouvrement de créances	408	53	148	19	1.732	227	3.488	299
Commerce du vin et de la bière	56	7	195	25	254	33	505	66
Elevage	112	15	32	4	136	18	280	37
Chasse et cueillette	148	19	25	3	260	34	434	57
MOYENNE GENERALE	16.951	2.120	7.705	1.008	2.810	368	27.466	3.595

Tableau IX - Taille des UB et niveau des recettes

Classe du nombre de résidents	Nombre d'UB	Recettes globales (Fr CFA)	Recettes par UB (Fr CFA)	Recettes par résident(Fr CFA)
1 - 3	3	70.716	2.829	370
4 - 6	8	199.935	7.997	1.047
7 - 9	5	102.779	4.111	538
9 - 11	7	260.239	10.410	1.363
11 et +	2	52.978	2.119	277

Tableau X - Structure mensuelle détaillée des recettes
(en %)

Période d'observation	1	2	3	1 + 2 + 3
Activités				
1. Agriculture industrielle				
Coton	67,0	83,4	-	64,8
Café	11,1	-	-	6,8
Tabac	-	0,3	-	0,1
Total	78,1	83,7	-	71,7
2. Agriculture traditionnelle				
Féculents (Igne)	1,3	1,8	3,0	1,6
(Divers)	0,5	0,2	1,1	0,5
Céréales (Maïs)	0,5	0,3	-	0,3
Condiments (Duré-Duré)	3,3	-	-	2,0
(Divers)	1,4	0,4	1,1	1,1
Produits du (Vin de palme)	3,4	2,0	4,6	3,2
palmier (Noix de palme)	0,9	0,3	0,2	0,6
(Huile de palme)	3,9	-	-	2,5
Total	15,2	5,0	10,0	11,2
3. Cueillette et chasse				
Fruit	0,5	-	-)	
Bois de chauffe	0,3	0,2	0,3)	1,4
Chasse	ε	-	7,8)	
Total	0,8	0,2	8,1	1,4
4. Elevage				
Cabris	0,6	-	3,9)	
Volaille	0,1	0,4	0,9)	1,0
Total	0,7	0,4	4,8	1,0
5. Commerce du vin et de la bière	0,3	2,5	9,0	1,8
6. Médecine et consultations indigènes	2,5	6,3	6,3	4,0
7. Transferts, recouvrements de créances				
Dons (Visites)	0,7	1,3	4,0)	1,3
(Naissance)	-	0,5	-)	
Basse-Côte (6 mois)	-	-	49,9)	
(Parents)	-	-	7,1)	5,8
Total	2,4	1,9	61,8	8,3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau XI - Présentation détaillée des recettes globales
par UB et des recettes par résident et par actif

Nbre UB	Recettes globales (en CFA)	Nombre de résidents	Recettes par résident (en CFA)	Nombre d'actifs	Recettes par actif (en CFA)
1	101.642	11	9.240	7	14.520
2	47.696	10	4.770	6	7.950
	43.832	6	7.305	3	4.940
6	39.797	5	7.959	3	13.265
	34.650	12	2.887	9	3.850
	34.576	9	3.842	7	4.940
	32.612	5	6.522	2	16.306
	32.114	11	2.922	6	5.357
	31.028	3	10.343	3	10.343
5	28.041	11	2.549	5	5.608
	22.047	6	3.674	5	4.049
	21.986	4	5.496	3	7.328
	21.459	7	3.065	4	5.365
	21.292	3	7.097	2	10.646
10	20.259	11	1.841	8	2.532
	18.396	3	6.132	2	9.198
	18.352	4	4.588	3	6.117
	18.328	12	1.527	8	2.291
	17.919	6	2.986	5	3.583
	17.376	10	1.738	3	5.792
	16.705	9	1.856	4	4.176
	15.112	7	2.158	4	3.778
	14.927	9	1.659	4	3.732
13.081	11	1.189	4	3.270	
1	3.390	6	565	4	847
25	686.647	191	3.595	114	6.232

+
+ +

L'analyse des recettes monétaires a permis de mettre en évidence le rôle de plus en plus important que le coton est appelé à jouer dans la monétarisation de l'économie. Ce phénomène est une des conséquences directes de la propagande faite en faveur de cette culture au cours des dernières années. Il faut, en effet, mentionner qu'entre, 1965 et 1966, les surfaces cultivées au niveau de la sous-préfecture sont passées de 500 à 1.500 hectares ce qui représente une distribution de revenus de l'ordre de 56.500.000 CFA environ (voir annexe n°3).

L'introduction du coton dans l'exploitation agricole traditionnelle aura des incidences sur le comportement du paysan dans la mesure où cette culture nécessite, d'une part, la pratique de certaines techniques culturales, et assure d'autre part, un revenu garanti qui viendra compenser les recettes fluctuantes provenant de la vente du café.

Il ne semble pas, pour l'instant, que cette nouvelle spéculation ait une grande influence sur les ressources tirées des activités traditionnelles, tout au moins en ce qui concerne les produits du palmier à cette période de l'année. Pour l'igname et les autres denrées, il faudrait procéder à une investigation plus approfondie au moment de leur commercialisation.

L'étude des recettes montre aussi que, malgré l'extension de la culture du coton, le départ des jeunes dans les plantations de Basse-Côte n'est pas totalement enrayé puisque leur apport représente près de 50% des rentrées durant le troisième cycle d'observation et

environ 6% des ressources totales - (bien que la production caféière ait été mauvaise au cours de la campagne 1966 - 1967).

En dernier lieu, il est nécessaire de mentionner la place non négligeable qu'occupe le petit commerce villageois de vin et de bière dans la formation des revenus.

+

+

+

Deuxième partie

ANALYSE DE LA STRUCTURE DES DEPENSES MONETAIRES

Durant la période observée, les dépenses monétaires se sont élevées à 595.380 francs CFA soit en moyenne 23.815 F par UB et 3.117 francs par résident.

I - PRESENTATION GENERALE DES DEPENSES MONETAIRES

Celles-ci ont été réparties en cinq catégories:

- 1) Les dépenses de consommation de biens et services
- 2) Les dépenses d'exploitation
- 3) Les dépenses d'investissement
- 4) Les transferts et les remboursements de dettes
- 5) Les contributions et les taxes diverses.

Tableau XII - Structure des dépenses monétaires selon la destination et l'importance

Destination	Montant en Fr CFA	Part relative en %
Dépenses de consommation de biens et de services	268.650	45,18
Dépenses d'exploitation	139.020	23,25
Dépenses d'investissement	97.185	16,32
Transferts et remboursement de dettes	54.160	9,12
Contributions et taxes diverses	36.365	6,13
TOTAL	595.380	100,00

II - ETUDE DU CONTENU DES DIFFERENTES CATEGORIES DE DEPENSES MONETAIRES

A - Les dépenses de consommation de biens et de services

A l'intérieur de ce groupe, il est nécessaire de distinguer :

- les dépenses alimentaires
- les dépenses de boissons et de stimulants
- les dépenses d'habillement
- les dépenses d'entretien et d'équipement ménager
- la consommation de services: soins médicaux, transport et dépenses scolaires.

1. Les achats de produits alimentaires

Sur la période, ils représentent 98.220 francs CFA soit une dépense par UB, de 3.929 francs et par tête de 514 francs.

Tableau XIII - Répartition des dépenses alimentaires par groupe de produits selon leur importance

Groupe de produits	Montant des achats (en fr CFA)	Part relative en %
Viandes (cabris + divers)	37.970	6,38
Volaille	27.480	4,62
Poisson	19.385	3,33
Féculents	3.360	0,57
Oléagineux + produits dérivés	1.265	0,20
Céréales	580	0,10
Condiments	565	0,10
Pain	525	0,09
Beignets	335	0,06
Sel	165	0,03
Conserves	150	0,02
Divers (Sucre 40 Fruits 125	165	0,02
Total	92.395	15,52
dont produits importés (poissons, sel, pain, conserves)	21.715	3,48
DEPENSES TOTALES	595.380	100,00

On observe que 14% des dépenses alimentaires sont consacrés à l'achat des viandes, de volailles et de poissons et que 3,48% intéressent des produits importés (poissons, sel, sucre, pain, conserves). La consommation de féculents, de céréales, de condiments, d'oléagineux et de produits dérivés, ne constituent que 0,97% des dépenses totales.

Une analyse détaillée des achats permet de dégager des informations intéressantes sur le comportement des paysans.

a)- Les motivations de la consommation de viande

L'enquête a été orientée de telle sorte que puissent être mis en évidence les mobiles qui sont à l'origine de ce type de consommation. Une distinction a été faite entre les dépenses suscitées par les sacrifices, les funérailles, les règlements de conflits, les fêtes et les naissances, et les dépenses ordinaires.

Tableau XIV - La consommation de viandes selon la motivation

Motivations	Achats (en F CFA)	Vol- lailles	%	Cabris	%	Diverses viandes	%	Ensem- ble	%
Sacrifices	14.500	2,44	22.800	3,84	-	-	37.300	6,28	
Tribunal	475	0,08	3.500	0,57	-	-	3.975	0,65	
Funérailles	4.025	0,68	4.950	0,83	150	0,03	9.125	1,54	
Fêtes + naissances	7.200	1,21	-	-	500	0,08	7.700	1,29	
Ordinaires	1.280	0,21	2.100	0,36	3.970	0,67	7.350	1,24	
Total	27.480	4,62	33.350	5,60	4.620	0,78	65.450	11,00	

Les achats de viande forment 11% des dépenses totales. Ils se présentent, par ordre d'importance, de la manière suivante:

- Cabris : 5,60
- Volailles : 4,62
- Diverses viandes: 0,78

La répartition selon la destination met bien en évidence le fait, que, en général, tout achat de viande répond à un besoin de consommation lié à une motivation rituelle. En effet, en dehors de quelques exceptions, toutes les viandes, en particulier les cabris et les poulets, sont achetées à l'occasion d'évènements précis :

- Sacrifices	:	6,28%
- Funérailles	:	1,54%
- Fêtes et naissances	:	1,29%
- Ordinaires	:	1,24%
- Tribunal	:	0,65%

La consommation directe n'intéresse que 1,24% de l'ensemble. Cette observation mériterait d'être approfondie car elle montre combien sont illusoire certains calculs d'élasticité dans ce domaine. En effet, les sacrifices qui constituent le poste le plus important ne sont pas nécessairement effectués lors d'un accroissement des ressources monétaires. Ils le sont lorsque le besoin se fait sentir et sont généralement une des causes principales de déthésaurisation.

b)- Les dépenses consacrées au poisson, aux conserves, au sel et au sucre

Contrairement aux produits précédemment étudiés le poisson fumé fait l'objet d'une consommation directe (il participe à la fabrication de sauces diverses). Il représente 3,33% des dépenses totales. Il est entièrement importé.

Les dépenses de sel, de sucre et de conserves (produits également importés) sont infimes puisqu'elles n'atteignent que 0,06% des sorties totales.

c)- Les achats à l'agriculture traditionnelle

Ils sont très modiques et ne forment que 1,04% des dépenses totales. Ils consistent essentiellement en l'acquisition d'un peu de féculents (0,58%) d'huile de palme (0,80%), de céréales (0,10%), de condiments (0,10%). C'est là une conséquence du caractère d'autosubsistance de l'économie pour les produits alimentaires courants et surtout de l'abondance de l'igname à cette période.

2. Les dépenses de boissons et de stimulants

Avec 57.675 fr CFA, elles représentent 9,68% des achats. Elles ont été classées selon l'origine du produit, c'est-à-dire locale ou importée, et selon la motivation.

Tableau XV - La consommation de boissons selon la motivation

Achats (en fr CFA) / Motivations	Vin	%	Bière	%	Alcools divers	%	Bangui	%	TOTAL	%
Sacrifice	1.080	0,18	65	0,01	550	0,09	2.725	0,46	4.420	0,74
Tribunal	2.945	0,49	130	0,02	-	-	190	0,03	3.265	0,54
Funérailles	5.715	0,96	1.270	0,21	-	-	10.550	1,77	17.535	2,94
Fêtes et naissances	10.275	1,73	2.015	0,34	1.025	0,17	5.240	0,28	18.555	3,12
Ordinaires	12.565	2,11	130	0,02	300	0,05	905	0,15	13.900	2,33
TOTAL	32.580	5,47	3.610	0,60	1.875	0,31	19.610	3,29	57.675	9,67

Les mêmes remarques qui ont été faites a propos des dépenses consacrées à la viande peuvent être reprises ici. On note, en effet, que les achats de boissons ont été réalisés, par ordre d'importance, pour les raisons suivantes:

- Fêtes et naissance : 3,12%
- Funérailles : 2,94%
- Ordinaires : 2,33%
- Sacrifices : 0,74%
- Tribunal : 0,54%

On observe, de nouveau, que la consommation directe dépourvue de toute motivation rituelle n'intéresse que 2,33% des dépenses totales.

Cette analyse fait aussi ressortir l'importance des produits importés qui forment 6,48% des sorties totales dont 5,47% pour le vin. Les achats d'alcool local sont représentés par le vin de palme dont le poids dans l'ensemble des dépenses est de 3,29%.

3. Les dépenses d'habillement, d'entretien et d'équipement ménager

a) Les achats de vêtements s'élèvent à 53.165 francs soit 8,94% des sorties totales. Ils portent essentiellement sur les pagnes et sur des habits soldés par les fripiers. Ce poste ne comprend pas les uniformes des enfants scolarisés qui ont été regroupés dans les "dépenses scolaires".

b) Les dépenses d'entretien ménager ont été de 5.420 francs ce qui représente 0,91% des sorties totales. Elles concernent principalement deux produits:

- Le pétrole : 0,60%
- Le savon : 0,31% (le savon de fabrication locale ne représente qu'une infime partie).

c) Les articles d'équipement ménager constituent 0,68% des dépenses totales soit 4.035 francs. Il s'agit surtout de cuvettes, de bassines, de jarres en terre cuite, de lampes, de nattes, de chaises et de quelques verres (ce dernier achat est une conséquence de l'accroissement de la consommation de vin et de bière qui ne sont pas servis dans les Calebasses utilisées pour la dégustation du bangui).

4. La consommation de services

Au cours de la période, elle représente avec 45.555 francs CFA, 9,35% des sorties totales.

Elle a été regroupée sous trois rubriques: les dépenses scolaires, les soins médicaux, les transports et les voyages.

a) Les frais occasionnés par la scolarisation des enfants forment 4,92% des sorties totales soit 29.245 francs CFA. Ils comprennent les achats de livres, de cahiers, d'uniformes, d'articles divers et les pensions versées pour les élèves. La dépense moyenne par écolier est de 1.008 francs CFA.

b) Les soins médicaux se sont élevés à 8.315 francs soit 1,40% des dépenses totales. Ils se répartissent ainsi:

- Consultations et soins indigènes : 1,11%
- Consultations et soins hospitaliers : 0,29%.

c) Les dépenses de transport forment 3,03% des sorties totales. Il faut noter que dans cette rubrique ont été insérés les divers frais occasionnés par les séjours en Basse-Côte de quelques chefs d'UB. Les dons effectués aux parents et amis, en espèce ou en nature, n'en font pas partie.

B - Les dépenses d'exploitation

C'est le poste le plus important puisqu'il représente à lui seul 139.020 francs soit 23,25% des dépenses totales. Quatre grandes rubriques ont été retenues: l'outillage, les achats et les réparations des bicyclettes, les engrais, les semences et les salaires.

Tableau XVI - Répartition des dépenses d'exploitation selon l'importance

Postes	Montant (en fr CFA)	Part relative (en %)
Engrais	66.280	11,13
Salaires	44.750	7,42
Outillage	12.410	2,08
Semences	9.525	1,60
Transport	6.055	1,02
Total	139.020	23,25
DEPENSES TOTALES	595.380	100,00

1) Les dépenses d'engrais ne concernent que le coton. Elles sont en moyenne de 2.651 francs par UB et de 4.419 francs par hectare. Elles représentent environ 15% de la valeur de la production.

2) Les paiements de salaires constituent 7,42% des dépenses totales. Ils ont été effectués à l'occasion du règlement des ouvriers agricoles engagés sous contrat et d'opérations limitées dans le temps comme le défrichage et les récoltes de café ou de coton. Notons que la majeure partie est imputable à trois UB qui emploient 7 salariés.

Dans le montant des salaires ont été incorporées les dépenses occasionnées lors de certains travaux collectifs.

Tableau XVII - Répartition des salaires versés selon le mode de paiement

Nature et destination	Montant (en Fr CFA)
Ouvriers agricoles sous contrat	21.200
Opérations limitées dans le temps	19.200
Travaux collectifs (Cabris : 2.750) (Bangui : 1.100) (Poisson : 500)	4.350
Total	44.750

3) Les dépenses d'outillage forment 2,08% des sorties totales. Elles se composent essentiellement d'achats de dabas, de machettes et de hâches.

4) Les achats de semences constituent 1,60% des dépenses totales et concernent l'arachide, le maïs et l'igname.

5) Dans les sorties au titre des transports ont été comptabilisés les frais de réparation de bicyclettes qui sont utilisées par les hommes pour se rendre au champ et pour transporter les produits. Ceux-ci représentent 1,02% des dépenses totales.

C - Les dépenses d'investissement

Elles s'élèvent à 97.185 francs pour 6 UB soit 16,32% des sorties totales. Elles ne sont destinées qu'à l'habitat en dur. (Les achats sont effectués à Beoumi et à Yamoussoukro). Deux grandes rubriques ont été retenues: les matériaux et la main d'oeuvre.

Tableau XVIII - Répartition des dépenses de construction en dur

Nature	Montant (en fr CFA)	Part relative en %
Matériaux	61.200	10,28
Main d'oeuvre	35.985	6,04
Total	97.185	16,32
Dépenses totales	595.380	100,00

D - Les sorties de fonds

Elles regroupent plusieurs opérations qui ont été classées selon la destination: les contributions et taxes, les amendes en espèces au niveau villageois, les prêts, les remboursements de dettes, les transferts (dons et dot). Elles forment 15,25% des dépenses totales.

Tableau XIX - Répartition des sorties de fonds
selon la destination

	Montant (en fr CFA)	Part rela- tive en %
Contributions et taxes (Etat)	15.840	2,67
Amendes en espèces (village)	20.525	3,46
Prêt	2.000	0,35
Remboursement de dettes	12.100	2,04
Dons	19.760	3,32
Dot	20.300	3,41
Total	90.525	15,25
Dépenses totales	595.380	100,00

1) Les contributions et taxes sont représentées par les cotisations versées au Parti, les frais d'enregistrement de certaines déclarations (actes de naissance), les timbres divers.

2) Les amendes payées en espèces résultent des décisions du tribunal coutumier. Celles qui concernent l'adultère en constituent la quasi totalité.

Tableau XX - Eléments composant une amende payée
à l'occasion d'un adultère

Poste	Montant (en fr CFA)
Versement en espèces	15.000
Mouton	3.775
Vin	1.000
Poulet	475
Total	20.250

Pour avoir une idée plus complète du montant des amendes versées, il convient de joindre à ces dernières toutes les dépenses comptabilisées au titre du vin, du Bangui, des alcools divers, des cabris et des volailles etc.. dans la rubrique tribunal (tableaux XIV et XV).

Tableau XXI - Amendes totales versées au niveau villageois

Nature	Montant (en Fr CFA)	Part relative en %	
Amendes en espèces	20.525	2,67	
Amendes en nature	(Mouton	3.500	0,57
	(Vin rouge	2.945	0,49
	(Bangui	190	ε
	(Bière	130	ε
Total	27.270	3,73	

3) Les prêts 0,35% et les remboursements de dettes 2,04% sont strictement circonscrits au village et forment 2,39% des sorties totales.

4) Les dons classés selon leur importance se présentent ainsi:

Mobiles	Montant (en Fr CFA)	Par relative en %
Ordinaires	9.920	1,67
Funérailles	7.920	1,33
Visites-Fêtes	1.395	0,23
Naissance	525	0,09
Total	19.760	3,32

5) Le poste "dot" s'élève à 20.300 francs CFA et n'intéresse que deux UB.

III - VOLUME ET STRUCTURE MENSUELLE DES DEPENSES MONETAIRES

A - La répartition des sorties monétaires selon la période d'observation montre que 56,9% des dépenses ont été effectuées au cours du premier cycle, contre 21,9% pour le second et 21,2% pour le troisième.

On observe que les sorties des deux derniers mois sont équivalentes et ne représentant respectivement que 38% de celles du premier mois.

Tableau XXII - Structure mensuelle des dépenses (en %)

Activités	1	2	3	1+2+3
Agriculture traditionnelle et produits dérivés	1,26	0,28	1,60	1,13
Produits alimentaires importés	2,92	3,53	4,99	3,48
Viande et volaille	9,60	10,42	15,35	11,01
Alcool (Vin, Bière, divers	4,22	6,86	11,39	6,39
(Bangui	2,87	3,06	4,72	3,29
Entretien et équipement ménager	1,69	1,00	1,90	1,59
Dépenses vestimentaires	8,83	8,48	9,70	8,94
Dépenses scolaires	6,83	1,25	3,57	4,92
Dépenses médicales	0,50	3,35	1,84	1,40
Dépenses de transport + voyages	1,02	4,83	6,56	3,03
Dépenses d'exploitation	29,72	15,53	14,33	23,25
Dépenses de construction	16,03	20,66	12,62	16,32
Contributions - taxes - amendes diverses	7,26	8,65	0,43	6,13
Transferts	6,65	4,36	9,42	6,73
Remboursement de dettes + Prêts	0,60	7,74	1,58	2,39
Dépenses totales	338.860	130.545	125.975	595.380

B - Le premier cycle d'observation se caractérise par l'importance:

- des dépenses d'exploitation liées au remboursement des avances d'engrais à la CFDT et au versement des salaires aux ouvriers agricoles sous contrat ou employés bénévolement
- des achats de matériaux et des frais de main d'oeuvre pour la construction
- des dépenses scolaires et vestimentaires
- du poste "contributions, taxes et amendes" due à la perception de cotisations diverses (Parti, timbre, état civil) et aux règlements d'amendes infligées par le tribunal coutumier (adultère).

C - Le second et le troisième cycle d'observation, bien que présentant le même poids au niveau des dépenses globales, diffèrent sur de nombreux points.

En ce qui concerne la consommation de biens et de services, on note, en dehors des dépenses médicales, un accroissement de tous les postes entre le deuxième et le troisième cycle d'observation. Les achats les plus importants concernent, la viande et la volaille, le vin et la bière, les vêtements et les équipements scolaires. En revanche, durant la même période:

- Les dépenses d'exploitation et de construction décroissent sensiblement.
- Les contributions, taxes et amendes ne représentent plus qu'une très faible partie des sorties au cours du troisième cycle.
- Les transferts augmentent principalement à cause du paiement d'une dot.
- Les remboursements de dettes et les prêts diminuent considérablement puisqu'ils forment plus que 1,58% des sorties totales contre 7,74% au cours du second cycle d'observation.

IV - MONTANT DES DEPENSES ET TAILLE DES UB.

Il n'existe pas de corrélation évidente entre le montant global des dépenses et la taille des UB. C'est tout le problème des structures de consommation dans les économies traditionnelles qui se trouve ici posé. En effet, si certains achats de produits alimentaires ou de vêtements, par exemple, sont plus ou moins liés au nombre de résidents des UB, il n'en est pas de même de postes assez importants tels que l'alcool qui dépendent davantage de motivations diverses évoquées précédemment que de la dimension du groupe.

L'analyse des dépenses d'exploitation permet de faire les mêmes observations surtout en ce qui concerne les achats d'engrais et les dépenses d'outillage. Par ailleurs, il semble que les salaires versés aux ouvriers soient davantage fonction de la force de travail disponible dans les UB et de la taille des exploitations. Ce dernier point mériterait d'être approfondi à partir d'un échantillon plus large car les éléments d'appréciation sont encore insuffisants.

Tableau XXIII - Présentation détaillée des dépenses par UB
et des dépenses par résident et par actif

Nombre UB	Dépenses globales (en fr CFA)	Nombre de résidents	Dépenses par résident (CFA)	Nombre d'actifs	Dépenses par actif (en CFA)
1	117.855	11	10.714	7	16.836
1	46.425	6	7.737	3	15.475
1	37.145	4	9.286	3	12.381
6	29.700	11	2.700	8	3.712
	28.705	3	9.568	3	9.568
	27.825	12	2.480	9	3.031
	23.215	10	2.321	6	3.869
	22.350	11	2.031	4	5.587
	21.995	6	3.665	5	4.400
16	19.520	5	3.904	3	6.506
	19.015	12	1.584	8	2.376
	18.985	6	3.165	4	4.746
	17.770	4	4.442	3	5.923
	16.980	9	1.886	4	4.245
	15.905	11	1.445	5	3.181
	15.700	6	2.616	5	3.140
	15.345	7	2.192	4	3.836
	14.595	10	1.459	3	4.865
	13.770	7	4.590	4	3.442
	12.875	11	1.170	6	2.145
	12.620	5	2.524	2	6.310
	12.385	9	1.376	4	3.096
	12.275	9	1.363	7	1.753
	11.810	3	3.936	2	5.905
	11.155	3	3.718	2	5.577
25	595.380	191	3.117	114	5.223

Tableau XXIV - Taille des UB et niveau des dépenses

Classe du nombre de résidents	Nombre d'UB.	Montant dépenses (en fr CFA)	Dépenses par UB. (en fr CFA)	Dépenses par résident (CFA)
1 - 3	3	51.670	2.067	271
4 - 6	8	190.160	7.606	996
7 - 9	5	70.755	2.830	370
9 - 11	7	236.945	9.478	1.240
11 et +	2	46.300	1.852	242

Tableau XXV - Dépense moyenne par résident et par actif selon la tranche de dépenses

Tranches de dépenses (en fr CFA)	Nombre d'UB	Montant des dépenses (CFA)	Dépenses par résident (CFA)	Dépenses par actif (CFA)
10 - 20.000	16	240.705	2.057	3.647
20 - 30.000	6	153.250	2.891	4.378
30 - 40.000	1	37.145	9.286	12.381
40 - 50.000	1	46.425	7.737	15.475
+ 50.000	1	117.855	10.714	16.836

Tableau XXVI - Dépense moyenne par UB et par résident selon le type de transactions (en fr CFA)

Cycle d'observation Destination	1		2		3		(1+2+3)	
	UB	Rési- dent	UB	Rési- dent	UB	Rési- dent	UB	Rési- dent
Agriculture traditionnelle	170	22	14	2,0	81	11	265	35
Produits alimentaires importés	392	52	185	24	251	33	828	109
Viande	1.276	167	516	68	641	84	2.433	318
Produits de la chasse	24	3	29	4	132	17	125	24
Boissons importées	591	120	358	47	573	75	1.522	199
Boissons locales	387	51	160	21	238	31	784	103
Articles ménagers	111	15	15	2,0	35	5	161	21
Entretien ménager	119	15	36	5	61	9	217	29
Dépenses vestiment.	1.195	156	443	6,0	489	64	2.126	278
Dépenses scolaires	925	121	65	8,0	180	23	1.170	153
Soins médicaux	64	8	175	23	93	12	333	44
Transport et voyages	137	18	252	32	335	43	720	94
Dépenses d'exploit.	4.028	527	811	106	722	95	5.561	728
Dépenses de construction	2.172	284	1.079	141	636	83	3.887	509
Contributions et taxes (Etat)	361	47	251	33	22	3,0	634	83
Amendes (village)	621	81	200	26	-	-	821	107
Remboursements dettes	-	-	404	53	80	10	484	63
Prêts	80	10	-	-	-	-	80	10
Transferts (Dons	499	65	228	29	62	8	790	103
(Dot	400	52	-	-	412	54	812	11
ENSEMBLE	13.554	1.774	5.223	693	5.039	659	23.815	3.117

+

+ +

L'analyse de l'utilisation des revenus a montré que les dépenses monétaires ont atteint un niveau relativement élevé au cours de la période d'observation puisque celles-ci ont été estimées à 23.875 fr CFA par UB.

Les échanges monétaires s'orientent vers la consommation de biens et de services dans la proportion de 45% environ.

- Le secteur traditionnel n'y participe que pour 11,5% répartis de la manière suivante :

Agriculture traditionnelle : 4,4% (dont 3,3% pour le vin de palme)

Elevage : 6 % (cabris essentiellement)

Médecine et consultations indigènes : 1,1%

- Les achats de produits importés représentent 25,4% des sorties. Ils se décomposent ainsi:

. Produits alimentaires : 8,5% (dont volailles: 4,7 (poisson: 3,3))

. Alcools : 6,4% (dont vin : 5,5)

. Vêtements : 8,9%

. Articles ménagers : 1,6%

A côté de ces dépenses, il convient de mettre l'accent sur la part des ressources réservée à la scolarisation des enfants (4,9%). C'est là une manifestation des efforts entrepris par les pouvoirs publics avec l'aide du Service civique féminin en faveur de l'alphabétisation des jeunes.

- Cependant l'impact des actions conduites pour la modernisation du milieu rural par la diffusion de cultures et de techniques nouvelles et par l'amélioration de l'habitat s'est surtout fait sentir:

. Tout d'abord, au niveau des dépenses d'exploitation qui atteignent 23,25% des sorties totales dont 11,1% pour l'engrais destiné à la culture du coton.

- En second lieu, dans les sommes consacrées à la construction d'un habitat en dur qui constituent 16,3% des dépenses totales. Ceci est le résultat des interventions conjuguées des différents services opérant dans cette zone.

Ces formes actuelles d'utilisation des revenus (dépenses scolaires, achats d'engrais, investissements immobiliers), reflètent une modification du comportement du paysan et une ouverture très nette de l'économie villageoise à des échanges monétaires d'un type nouveau.

+

+ +

Troisième partie

ETUDE COMPARATIVE DES RECETTES ET DEPENSES

Les rentrées monétaires ont été de 686.647 francs CFA au cours de la période, et les sorties de 595.380 francs CFA ce qui représente une épargne globale de 91.267 francs CFA soit 3.657 francs CFA par UB et 478 francs CFA par tête.

Cette première approche doit être complétée par une analyse plus détaillée :

- d'une part, de facteurs qui sont à l'origine de l'excédent des dépenses sur les ressources dans certaines UB
- d'autre part, de l'équilibre des recettes et des sorties pendant les trois cycles d'observation.

I - ESSAI D'APPRECIATION DE L'EPARGNE ET DE LA DETHESAUISATION

Sur les 25 UB observées, 15 ont un excédent de ressources et 9 accusent un déficit au cours du cycle complet d'observation.

Tableau XXVII - Balance des recettes et des dépenses par UB.

Nombre UB	Entrées (en fr CFA)	Sorties (en fr CFA)	BALANCE (en fr CFA)	
			+	-
1	101.642	117.855		16.213
2	34.650	27.285	7.365	
3	18.352	37.145		18.793
4	34.576	12.275	22.301	
5	43.832	46.425		2.593
6	18.328	19.015		687
7	32.144	12.875	19.269	
8	14.927	12.385	2.542	
9	16.705	16.980		275
10	31.028	28.705	2.323	
11	21.459	13.770	7.689	
12	21.986	17.770	4.216	
13	21.292	11.155	10.137	
14	17.376	14.595	2.781	
15	20.259	29.700		9.441
16	22.047	21.995	52	
17	17.919	15.700	2.219	
18	3.390	18.985		15.595
19	13.081	22.350		9.269
20	32.612	12.620	19.992	
21	28.041	15.905	12.136	
22	47.696	23.215	24.481	
23	15.112	15.345		233
24	39.797	19.520	20.277	
25	18.396	11.810	6.586	
	686.647	595.380	164.366	73.099
	Excédent global		91.267	

Les facteurs de déséquilibre sont repris dans le tableau ci-dessous pour les 9 cas recensés:

D'après la nomenclature du tableau 27,	Causes de déficit
1	Règlement de dettes: 16.000 fr de salaires non payés en 1964-1965
3	Adultère : 20.250 fr CFA
6	Construction : paiement de 30.000 fr de ciment
9	Sacrifices et funérailles
15	Voyages
18	Aucune recette en 1965-1966 (maladie)
19	Sacrifices et dépenses funéraires : 9.815 fr CFA
23	Adultère (5.000 fr CFA) et sacrifices.

On constate que la plupart des déficits budgétaires ont pour origine des causes exceptionnelles. D'après les renseignements obtenus, il ressort que ceux-ci sont comblés par la déthésaurisation de fonds mis en réserve au cours des années précédentes, en particulier, à l'occasion des bonnes récoltes de café. Cette observation permet de mettre l'accent sur un phénomène qui mériterait de retenir l'attention. Il serait, en effet, intéressant de préciser les relations qui existent entre les mouvements de thésaurisation et de déthésaurisation et les fluctuations de la production caféière. Notons que l'introduction de la culture du coton et la distribution plus régulière de revenus qui en découlent ont déjà une incidence profonde sur le comportement du paysan largement déterminé jusqu'à présent par les résultats escomptés des ventes de café.

II - LA BALANCE DES ENTREES ET DES SORTIES SELON LE CYCLE
D'OBSERVATION

Il apparaît qu'un excédent de ressources se dégage durant les deux premiers mois (janvier - février début mars) et que les dépenses sont nettement plus élevées que les recettes au cours du troisième (fin mars - début avril)

Tableau XXVIII - Balance des recettes et des dépenses
selon le cycle d'observation

Postes (en CFA)	1	2	3	(1+2+3)
Recettes	423.775	192.632	70.240	686.647
Dépenses	338.860	130.545	125.975	595.380
Balance	+84.915	+62.087	-55.735	+91.267

L'épargne globale sur la période est de 13,2% des recettes totales. Elle représente respectivement 20% et 32% du revenu au cours des deux premiers cycles d'observation. Les résultats s'expliquent, en partie, par le fait que l'engrais a été payé dans sa quasi totalité à la CFDT dès les premiers achats de coton en janvier.

Par ailleurs, on note, que le déficit enregistré durant le troisième cycle est la résultante de la fin de la commercialisation qui se traduit par une hausse considérable des recettes alors que les dépenses atteignent un niveau équivalent à celui du mois précédent (cf tableau.. 28).

Tableau XXIX - Répartition des UB excédentaires et déficitaires
selon le cycle d'observation

Position	1		2		3		1+2+3	
	Nbre UB	Montant (en Fr CFA)	Nbre UB	Montant (en CFA)	Nbre UB	Montant (en CFA)	Nbre UB	Montant (en CFA)
UB excédentaires	20	144.441	16	83.026	6	20.765	16	248.232
UB déficitaires	5	-59.526	9	-20.939	19	-76.500	9	-156.965
TOTAL	25	84.915	25	62.087	25	-55.735	25	91.267

Tableau XXX - Balance des recettes et des dépenses selon la taille des UB.

Nombre de résidents	Recettes par tête (en fr CFA)	Dépenses par tête (en fr CFA)	BALANCE (en fr CFA)	
			+	-
12	1.527	1.584		57
12	2.787	2.480	307	
11	9.240	10.714		1.474
11	2.922	1.170	1.752	
11	2.549	1.445	1.104	
11	1.841	2.700		859
11	1.189	2.031		842
10	4.770	2.321	2.449	
10	1.738	1.459	279	
9	1.659	1.376	283	
9	3.842	1.363	2.479	
9	1.859	1.886		27
7	3.065	1.967	1.098	
7	2.158	2.192		34
6	7.305	7.737		432
6	3.674	3.665	9	
6	565	847		282
6	2.986	2.616	370	
5	7.959	3.904	4.055	
5	6.522	2.542	3.980	
4	5.936	4.442	1.054	
4	4.588	9.286		4.698
3	7.097	3.718	3.379	
3	10.343	9.568	775	
3	6.132	3.936	2.196	
191	3.595	3.117	478	

+

+ +

L'étude comparative des recettes et des dépenses a permis de dégager quelques informations intéressantes. On observe, tout d'abord, qu'en dehors du premier cycle d'observation durant lequel les paysans doivent faire face à des charges d'exploitation assez élevées, il n'y a pas de corrélation entre les mouvements des entrées et des sorties. Ces dernières atteignent le même niveau durant le deuxième et le troisième mois alors que les premières subissent une forte baisse. Il n'est pas possible à partir de ces données d'aborder le problème de la nature des structures de consommation dans les économies traditionnelles. Il aurait fallu disposer d'une série portant au moins sur deux années.

Par ailleurs, la balance des recettes et des dépenses a mis en évidence une épargne appréciable sur le plan global puisqu'elle représente 13% du revenu réalisé au cours des trois mois. Une analyse plus poussée des budgets individuels a montré qu'il existait un processus de déthésaurisation provoqué par des causes exceptionnelles (sacrifices, maladies, amendes villageoises) et par l'apparition de nouveaux besoins (habitat en dur). Sur la période, les sommes déthésaurisées représentent 70.000 francs CFA environ soit 10,6% des dépenses totales. Une enquête plus approfondie est nécessaire pour pouvoir déterminer s'il s'agit de fonds accumulés récemment ou depuis plusieurs années.

+

+ +

Quatrième partie

ANNEXES A L'ETUDE DES RECETTES ET DES DEPENSES MONETAIRES

- Extrapolation des résultats obtenus au niveau des UB constituant l'échantillon à l'ensemble du village

- Nature des ventes et des achats sur un marché hebdomadaire de la Sous-Préfecture de Béoumi en fin novembre et début décembre .

- Résultats comparés de la campagne cotonnière 1966-1967 dans les Sous-Préfectures de Béoumi, Botro, Sakasso et Diabo.

- Renseignements généraux sur les 25 UB constituant l'échantillon.

Annexe I - Résultats de l'échantillon extrapolé à l'ensemble du village (tableaux A et B)

En se plaçant dans une optique de développement, il a paru utile de s'interroger sur le volume des recettes et l'utilisation qui en serait faite au niveau villageois si toutes les UB adoptaient les structures de production des 25 composant l'échantillon (1)

Il s'agit là d'un exercice purement théorique qui revêt un intérêt surtout en ce qui concerne les revenus étant donné les réserves qui ont été faites à propos des structures de consommation.

+

+

+

(1) Rappel de quelques éléments de calcul présentés dans l'introduction: à propos de la constitution de l'échantillon:

Sondage au 1/10è

$$\text{Nombre d'UB totales : } \frac{P}{r} = \frac{1500}{6} = 250$$

(P) : Population totale (r) : nombre de résidents par UB.

Echantillon de base : 25 UB.

Tableau A. Extrapolation des recettes à l'ensemble du village
(en Fr CFA)

Origine	1	2	3	1+2+3
Agriculture industrielle	3.307.350	1.613.920	-	4.921.270
Agriculture traditionnelle	644.300	90.350	62.900	797.550
Médecine + consultations indigènes	105.000	122.000	44.000	271.000
Transferts et recouvrements de créances	102.000	37.000	433.000	572.000
Commerce du vin et de la bière	14.000	48.750	63.450	126.200
Elevage	28.000	8.000	34.000	70.000
Produits de la chasse et de cueillette	37.100	5.300	65.050	108.450
TOTAL	4.237.750	1.926.320	702.400	6.866.470

Tableau B - Extrapolation des dépenses à l'ensemble du village
(en fr CFA)

Destination	1	2	3	1+2+3
Agriculture traditionnelle	42.550	3.600	20.200	66.350
Produits alimentaires importés	98.050	46.300	62.800	207.150
Elevage	319.000	129.000	160.300	608.300
Produits de la chasse	6.000	7.200	33.000	46.200
Boissons importées	147.800	89.600	143.200	380.600
Boissons locales	96.750	39.950	59.450	196.150
Entretien ménager	29.900	9.050	15.250	54.200
Articles ménagers	27.850	3.800	8.700	40.350
Dépenses vestimentaires	298.750	110.700	122.260	531.650
Dépenses scolaires	231.200	16.250	45.000	292.450
Soins médicaux	16.100	43.750	23.300	83.150
Transports et voyages	34.300	63.000	82.650	179.950
Dépenses d'exploitation	1.006.900	202.750	180.550	1.390.200
Dépenses de construction	543.000	269.850	159.000	971.850
Contributions et taxes (Etat)	90.250	62.700	5.450	158.400
Amendes (village)	155.250	50.000	-	205.250
Remboursements de dettes		101.000	20.000	121.000
Prêts	20.000	-	-	20.000
Transferts (Dons)	124.950	56.950	15.700	197.600
(Dot)	100.000	-	103.000	203.000
TOTAL	3.388.500	1.305.950	1.259.750	5.953.800

STRUCTURE DES VENTES ET DES ACHATS SUR LE MARCHÉ DE KEKRENOU (600 participants environ)
(fin novembre et mi-décembre)

Nature des produits	Nombre de paniers contrôlés : 28 (fin novembre)				Nombre de paniers contrôlés : 75 (mi-décembre)				Nombre de paniers con- trôlés : 103 TOTAL GENERAL			
	Ventes (CFA)	%	Achats (CFA)	%	Ventes (CFA)	%	Achats (CFA)	%	Ventes (CFA)	%	Achats (CFA)	%
! Igname	50	2,7	90	3,9	1.100	25,4	215	2,6	1.150	18,6	305	2,9
! Manioc	-				100	2,3	85	1,0	100	1,6	85	0,8
! Paddy	105	5,7			425	9,8	35	0,4	530	8,6	35	0,3
! Noix de palme			20	0,8	595	13,8	90	1,1	595	9,6	110	1,0
! Graines de palme					35	0,8			35	0,6		
! Huile de palme	90	4,9					120	1,5	90	1,5	120	1,1
! Banane	460	24,9	55	2,4	170	4,0	55	0,7	630	10,2	110	1,0
! Condiments	440	23,8	-		160	3,7	115	1,4	600	9,7	115	1,1
! Arachide							20	0,2			20	0,2
! Orange	75	4,0			200	4,6	10	0,1	275	4,5	10	0,1
! Oignon					150	3,5			150	2,4		
! Attiéké			35	1,5	-		330	4,1			365	3,5
! Beignets	500	27,0	30	1,3	100	2,3	115	1,4	600	9,7	145	1,4
! Café					1.150	26,6			1.150	18,6		
! Tabac							25	0,3			25	0,2
! Poisson			1.155	49,9			3.870	47,1			4.986	47,7
! Sucre							35	0,4			35	0,3
! Sel			30	1,3			80	1,0			110	1,0
! Pain			150	6,4			575	7,1			725	7,0
! Pétrole			305	13,2			1.225	15,1			1.530	14,6
! Savon							625	7,7			625	6,0
! Entretien ménager							140	1,7			140	1,4
! Articles ménagers	30	1,6	220	9,5	140	3,2	105	1,3	170	2,8	325	3,1
! Dépenses vestimentaires							200	2,5			200	2,0
! Divers	100	5,4	225	9,8			110	1,3	100	1,6	335	3,3
TOTAL GENERAL	1.850	100,0	2.315	100,0	4.325	100,0	8.140	100,0	6.175	100,0	10.455	100,0
Moyenne	66		83		58		108		60		102	

Annexe III - Résultats comparés de la campagne cotonnière 1966-1967
dans les Sous-Préfectures de Béoumi, Botro, Sakasso et Diabo

SOUS-PREFECTURES	Nombre de planteurs	Surfaces cultivées (en ha)	Production (en tonnes)	Rendement à l'hectare (en kgs)	Ventes de la production (en fr CFA)
BEOUMI	3.310	1.533,00	1.686,2	1.100	56.234.770
BOTRO	862	432,75	509,9	1.164	16.805.650
SAKASSO	125	55,00	55,2	1.003	1.840.920
DIABO	91	40,75	36,6	896	1.220.610

NB. Ces quatre sous-préfectures constituent un secteur de la CFDT. Le rendement moyen est de 1.107 Kgs.

Renseignements généraux sur les 25 UB
constituant l'échantillon

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES					CULTURES PRATIQUEES								
Nbre de résidents	ACTIFS			Scolarisés	Sala-riés	Année	Nbre de champs	Nbre de parcelles	Igna-me	Coton	Café	Autres cultu-res	Surfaces totales
	H	F	E										
191	37	54	20	29	7	1965	65	67	12,75	7,75	27,06	4,20	51,76
						1966	74	82	15,64	14,70	26,31	3,28	59,93